

**Capital régional et coopératif
Desjardins**

États financiers
30 juin 2008

Le 19 août 2008

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de Capital régional et coopératif Desjardins

Nous avons vérifié les bilans de **Capital régional et coopératif Desjardins** (la « Société ») au 30 juin 2008 et au 31 décembre 2007 et sur les états des résultats, de l'évolution des capitaux propres et des flux de trésorerie des périodes de six mois terminées les 30 juin 2008 et 2007. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'état financier est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 30 juin 2008 et au 31 décembre 2007 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2008 et 2007 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Comptables agréés

Capital régional et coopératif Desjardins

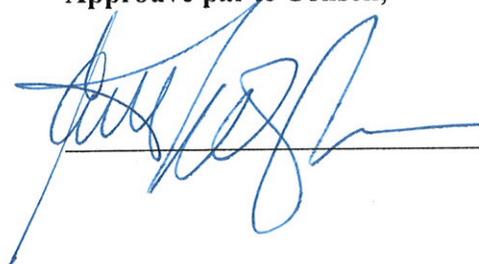
Bilans

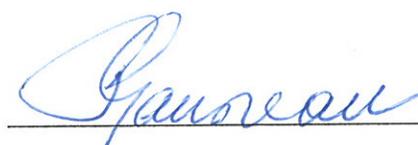
(en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et l'actif net par action ordinaire)

	Au 30 juin 2008 \$	Au 31 décembre 2007 \$
Actif		
Investissements à impact économique québécois (note 4)	348 744	360 782
Placements (note 5)	324 597	315 550
Comptes débiteurs (note 6)	16 164	7 062
Trésorerie et équivalents de trésorerie	146 971	38 122
Logiciels (moins l'amortissement cumulé de 3 240 \$; 3 240 \$ au 31 décembre 2007)	630	80
Impôts sur les bénéfices	1 067	4 010
Impôts futurs (note 10)	9 224	8 172
	<u>847 397</u>	<u>733 778</u>
Passif		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 7)	<u>9 299</u>	<u>1 249</u>
	<u>9 299</u>	<u>1 249</u>
Actif net	<u>838 098</u>	<u>732 529</u>
Capitaux propres (note 8)	<u>838 098</u>	<u>732 529</u>
Nombre d'actions ordinaires en circulation	85 229 385	74 097 440
Actif net par action ordinaire	9,83	9,89

Les notes afférentes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé par le Conseil,


_____, administrateur


_____, administrateur

Capital régional et coopératif Desjardins

Évolution des capitaux propres

Pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2008 et 2007

(en milliers de dollars)

2008

	Capital- actions \$	Surplus d'apport \$	Bénéfices non répartis (déficit)			Capitaux propres \$
			Réalisés \$	Non réalisés \$	Total \$	
Solde au 31 décembre 2007	750 345	4	11 295	(29 115)	(17 820)	732 529
Résultats de la période						
Perte nette réalisée et non réalisée déduction faite des impôts de 747 \$ et (902 \$) respectivement	-	-	(908)	(3 617)	(4 525)	(4 525)
Opérations sur le capital-actions						
Émission d'actions ordinaires	111 019	-	-	-	-	111 019
Rachat d'actions ordinaires	(944)	19	-	-	-	(925)
	110 075	19	(908)	(3 617)	(4 525)	105 569
Solde au 30 juin 2008	860 420	23	10 387	(32 732)	(22 345)	838 098

2007

	Capital- actions \$	Surplus d'apport \$	Bénéfices non répartis (déficit)			Capitaux propres \$
			Réalisés \$	Non réalisés \$	Total \$	
Solde au 31 décembre 2006	650 197	-	16 982	(12 559)	4 423	654 620
Résultats de la période						
Perte nette réalisée et non réalisée déduction faite des impôts de (352 \$) et (4 970 \$) respectivement	-	-	203	(19 944)	(19 741)	(19 741)
Opérations sur le capital-actions						
Émission d'actions ordinaires	47 203	-	-	-	-	47 203
Rachat d'actions ordinaires	(802)	-	(7)	-	(7)	(809)
	46 401	-	196	(19 944)	(19 748)	26 653
Solde au 30 juin 2007	696 598	-	17 178	(32 503)	(15 325)	681 273

Les notes afférentes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Capital régional et coopératif Desjardins

Résultats

Pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2008 et 2007

(en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et la perte nette par action ordinaire)

	2008	2007
	\$	\$
Produits		
Produits réalisés		
Intérêts et dividendes sur les placements	8 521	6 872
Gain à la cession de placements	1 157	3
Intérêts et dividendes sur les investissements à impact économique québécois	9 566	7 659
Perte à la cession d'investissements à impact économique québécois	(7 374)	(3 808)
Honoraires de négociation	734	1 106
Droits d'adhésion	132	64
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée		
Investissements à impact économique québécois	(4 343)	(17 782)
Placements	(176)	(7 132)
	<hr/>	<hr/>
	8 217	(13 018)
	<hr/>	<hr/>
Charges		
Frais d'exploitation	11 743	10 675
Services aux actionnaires	956	903
Taxe sur le capital	198	229
Amortissement des logiciels	-	238
	<hr/>	<hr/>
	12 897	12 045
	<hr/>	<hr/>
Perte avant impôts sur les bénéfices	(4 680)	(25 063)
Impôts sur les bénéfices recouvrés (note 10)	(155)	(5 322)
	<hr/>	<hr/>
Perte nette de la période	(4 525)	(19 741)
	<hr/>	<hr/>
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	81 104 176	66 806 800
Perte nette par action ordinaire	(0,06)	(0,30)

Les notes afférentes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Capital régional et coopératif Desjardins

Flux de trésorerie

Pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2008 et 2007

(en milliers de dollars)

	2008	2007
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Perte nette de la période	(4 525)	(19 741)
Ajustements pour		
Gain à la cession de placements	(1 129)	(3)
Perte à la cession d'investissements à impact économique québécois	7 374	3 808
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée		
Investissements à impact économique québécois	4 343	17 782
Placements	176	7 132
Amortissement des logiciels	-	238
Amortissement des primes et escomptes sur les placements	287	339
Impôts futurs	(1 052)	(3 680)
Intérêts capitalisés et autres éléments hors caisse	(75)	(470)
	5 399	5 405
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 11)	1 736	(3 640)
	7 135	1 765
Activités d'investissement		
Investissements à impact économique québécois	(25 358)	(63 238)
Acquisition de placements	(196 902)	(41 212)
Produit de la cession d'investissements à impact économique québécois	25 754	13 506
Produits de la cession de placements	188 434	42 094
Logiciels	(191)	-
	(8 263)	(48 850)
Activités de financement		
Produit de l'émission d'actions ordinaires	110 917	47 178
Rachat d'actions ordinaires	(940)	(809)
	109 977	46 369
Variation nette de la trésorerie et des équivalents		
de trésorerie au cours de la période	108 849	(716)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	38 122	20 600
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	146 971	19 884
Renseignement supplémentaire		
Impôts sur les bénéfices payés	274	850

Les notes afférentes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Au 30 juin 2008 et au 31 décembre 2007

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

1 Loi constitutive et mission, administration et investissements

Loi constitutive et mission

Capital régional et coopératif Desjardins (la « Société ») est constituée par une loi de l'Assemblée nationale du Québec (L.R.Q. c. C-6.1) (la « Loi ») et est réputée avoir été constituée par dépôt de statuts le 1er juillet 2001. La Société a commencé ses activités le 5 novembre 2001 et est une personne morale à fonds social ayant pour mission de :

- mobiliser du capital de risque en faveur des régions ressources du Québec (l'Abitibi-Témiscamingue, le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la Mauricie, le Nord-du-Québec et le Saguenay-Lac-Saint-Jean) et du milieu coopératif;
- favoriser le développement économique des régions ressources par des investissements dans des entités admissibles exerçant leurs activités dans ces régions;
- appuyer le mouvement coopératif dans l'ensemble du Québec par des investissements dans des coopératives admissibles;
- accompagner les entités admissibles dans leur démarrage et leur développement;
- stimuler l'économie québécoise par des investissements sur l'ensemble du territoire québécois.

Administration

Les activités de la Société sont administrées par un conseil d'administration normalement composé de 13 membres comme suit :

- huit personnes nommées par le président du Mouvement des caisses Desjardins;
- deux personnes élues par l'assemblée générale des porteurs d'actions;
- deux personnes nommées par les dix membres nommés précédemment parmi les personnes que ces membres jugent représentatives des entités admissibles décrites dans la Loi;
- le directeur général de la Société.

Investissements

La Société peut faire des investissements minoritaires avec ou sans garantie ou cautionnement, principalement dans des entités admissibles. Les entités admissibles comprennent une coopérative admissible et une société ou une personne morale qui exploite activement une entreprise dont la majorité des employés résident au Québec et dont l'actif est inférieur à 100 M\$ ou l'avoir net est inférieur ou égal à 50 M\$.

Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Au 30 juin 2008 et au 31 décembre 2007

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

La Société peut investir jusqu'à 5 % de son actif (tel qu'il est établi sur la base de la dernière évaluation d'experts-comptables) dans une même entreprise ou coopérative admissible. L'investissement est généralement prévu pour une durée de cinq à huit ans. Ce pourcentage peut être porté jusqu'à 10 % pour permettre à la Société d'acquérir des titres d'une entité faisant des affaires au Québec, mais qui n'est pas une entité admissible. Dans un tel cas, la Société ne peut, directement ou indirectement, acquérir ni détenir des actions représentant plus de 30 % des droits de vote pouvant être exercés en toutes circonstances.

En vertu de la Loi, d'autres investissements peuvent se qualifier comme étant admissibles tels les investissements dans certains fonds d'investissement, si les conditions spécifiques prévues par la Loi sont respectées.

Au cours de chaque exercice à compter de l'exercice débutant le 1er janvier 2006, la part des investissements de la Société dans des entités admissibles, de même que les autres investissements qualifiés, qui ne comportent aucun cautionnement ou aucune hypothèque et effectués à titre de premier acquéreur, doit représenter, en moyenne, au moins 60 % de l'actif net moyen de la Société pour l'exercice précédent, et au moins 35 % de ce pourcentage doit être investi dans des entités situées dans les régions ressources du Québec ou dans des coopératives admissibles.

Peuvent également être considérés dans les calculs des investissements admissibles des investissements effectués par la Société à titre autre que de premier acquéreur pour l'acquisition de titres émis par une entité admissible. Pour les investissements effectués avant le 10 novembre 2007, ces investissements ne devaient pas représenter plus du tiers de l'ensemble des investissements effectués par la Société à titre de premier acquéreur dans cette entité. Pour les investissements effectués à partir du 10 novembre 2007, cette restriction est abolie, mais la Société ne peut avoir investi plus de 20 % de son actif net à la fin de l'exercice précédent à titre autre que de premier acquéreur pour que ces investissements soient admissibles.

Ces règles ont été respectées pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007.

2 Principales conventions comptables

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada requiert l'utilisation de certaines estimations ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date du bilan ainsi que sur les produits et les charges comptabilisés pour l'exercice présenté. Les principales estimations sont relatives à l'établissement de la juste valeur des investissements à impact économique québécois. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les estimations sont revues de façon périodique et si des ajustements sont nécessaires, ils sont portés aux résultats lorsqu'ils sont déterminés.

Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Au 30 juin 2008 et au 31 décembre 2007

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Résultat étendu

L'état du résultat étendu n'est pas présenté compte tenu qu'il n'y a aucune différence entre le bénéfice net de la Société et son résultat étendu.

Investissements à impact économique québécois

Actions cotées

Les participations en actions cotées sont inscrites à leur juste valeur. La juste valeur est établie selon le cours acheteur à la fermeture des marchés à la date du bilan s'il existe un marché actif. En l'absence de marché actif, une évaluation utilisant les techniques d'évaluation des actions non cotées pourrait être effectuée. La valeur des actions dont la négociabilité ou la transférabilité est restreinte est ajustée d'un escompte. Dans la détermination du montant de cet escompte, la Société tient compte de la nature et de la durée de la restriction, de l'instabilité relative des cours du titre, ainsi que de l'importance de la participation détenue par rapport au flottant du titre.

Actions non cotées, débetures et avances

Les participations en actions non cotées et les débetures et avances sont inscrites à leur juste valeur déterminée selon les techniques d'évaluation appropriées comprenant, principalement, la référence à une ou des transactions sans lien de dépendance ou à des offres d'achat, la capitalisation du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements représentatif et la capitalisation ou l'actualisation des flux de trésorerie.

Les hypothèses significatives tenues en compte dans l'établissement de la juste valeur peuvent inclure le taux d'actualisation ou de capitalisation, le taux d'escompte, le taux de rendement et la pondération des résultats prévisionnels.

Cautions

Lorsqu'il est probable qu'un montant devra être déboursé par la Société relativement à une caution qu'elle a accordée, une approche fondée sur l'actif et une méthode de valeur de liquidation est utilisée afin d'estimer le montant de passif à constater.

Placements

Les placements consistent en des placements temporaires, en des obligations, en des actions privilégiées, en des contrats de change et en des parts de fonds de couverture à leur juste valeur. Les parts de fonds de couverture sont inscrites à leur juste valeur telle qu'elle est estimée par leurs administrateurs respectifs à la date du bilan. Les contrats de change sont évalués selon l'écart entre le taux du contrat et le taux d'un contrat identique (même échéance et notionnel) qui aurait été conclu à la date du bilan. La juste valeur des autres placements est calculée selon le cours acheteur à la fermeture des marchés à la date du bilan.

Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Au 30 juin 2008 et au 31 décembre 2007

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Engagements afférents à des titres vendus à découvert

Les titres vendus à découvert dans le cadre des activités de négociation, qui représentent l'obligation pour la Société de livrer des titres qu'elle ne possédait pas au moment de la vente, sont comptabilisés comme passif et sont inscrits à leur juste valeur établie selon le cours vendeur à la fermeture des marchés à la date du bilan. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur ces titres sont enregistrés aux résultats sous la rubrique « Intérêts et dividendes sur les placements ». Au 30 juin 2008 et au 31 décembre 2007, la Société n'est pas partie à des transactions de vente à découvert.

Titres acquis en vertu de conventions de revente et titres vendus en vertu de conventions de rachat

La Société conclut des achats et des ventes à court terme de valeurs mobilières et, simultanément, des engagements à les revendre et à les racheter à un prix et à une date prédéterminés. Ces conventions de revente et de rachat sont comptabilisées à titre d'opérations de prêts et d'emprunts assortis de garanties et sont inscrites au bilan au prix de vente ou de rachat prédéterminé par l'engagement. L'écart entre le coût d'achat et le prix de vente prédéterminé et l'écart entre le prix de vente et le prix de rachat prédéterminé sont comptabilisés au poste « Intérêts et dividendes sur les placements », selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Au 30 juin 2008 et au 31 décembre 2007, la Société ne détient aucun titre acquis en vertu de conventions de revente ni de titre vendu en vertu de conventions de rachat.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des soldes bancaires et des placements à court terme dont l'échéance est égale ou inférieure à trois mois.

Logiciels

Les logiciels sont inscrits au coût et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois à cinq ans.

Conversion de devises

Les actifs comptabilisés à la juste valeur ainsi que les actifs et les passifs monétaires libellés en devises ou dont la juste valeur est établie en devises sont convertis en dollars canadiens en utilisant le taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains et les pertes de change sont constatés aux résultats avec les gains ou les pertes sur cessions et les variations de plus-value ou moins-value de ces actifs et passifs.

Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Au 30 juin 2008 et au 31 décembre 2007

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Impôts sur les bénéfices

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les impôts futurs sont calculés sur la différence entre les valeurs fiscales et comptables des différents actifs et passifs. Le taux d'imposition en vigueur lorsque ces différences se résorberont est utilisé pour calculer l'impôt futur à la date du bilan. Les actifs d'impôts sont constatés lorsqu'il est plus probable qu'improbable que l'actif sera réalisé.

Constatation des produits

Intérêts et dividendes

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsque leur encaissement est raisonnablement assuré. Les dividendes sont comptabilisés à la date d'inscription aux registres des actionnaires et lorsqu'ils sont déclarés par les sociétés émettrices des actions.

Gains et pertes à la cession

Les gains et les pertes à la cession de placements et d'investissements à impact économique québécois sont comptabilisés au moment de la vente et correspondent à l'écart entre le produit de la cession et le coût non amorti, sans égard à la plus-value (moins-value) non réalisée au cours d'exercices précédents, laquelle est renversée et prise en compte dans la variation de la plus-value (moins-value) non réalisée de l'exercice en cours.

Droits d'adhésion

Les droits d'adhésion sont comptabilisés lors de la première souscription d'un actionnaire et lors de la fermeture du compte par celui-ci.

Honoraires de négociation

Les honoraires de négociation sont comptabilisés lorsque le service est rendu et que leur encaissement est raisonnablement assuré.

Primes et escomptes

Les primes et les escomptes sur les placements à échéance déterminée sont amortis selon la méthode du rendement effectif jusqu'à leur échéance. L'amortissement des primes et des escomptes est enregistré aux résultats sous la rubrique « Intérêts et dividendes sur les placements ».

Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Au 30 juin 2008 et au 31 décembre 2007

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

3 Modifications de conventions comptables

Au début de son exercice 2008, la Société a adopté les normes comptables intitulées « Instruments financiers – informations à fournir » (chapitre 3862), « Instruments financiers – présentation » (chapitre 3863) et « Informations à fournir concernant le capital » (chapitre 1535) du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA »).

Les chapitres 3862 et 3863 contiennent des normes relatives aux informations à fournir sur les instruments financiers, notamment les informations à fournir sur la juste valeur et les risques de crédit, de liquidité et de marché liés aux instruments financiers et établissent des normes de présentation pour les instruments financiers. Ces chapitres remplacent la norme « Instruments financiers – informations à fournir et présentation » (chapitre 3861).

Le chapitre 1535 exige de la part d'une entité qu'elle fournisse des informations propres à permettre aux utilisateurs de ses états financiers d'évaluer ses objectifs, politiques et procédures de gestion de son capital.

Ces nouvelles normes ne concernent que les informations à fournir et elles n'ont eu aucune incidence sur les résultats financiers de la Société.

Les principaux impacts sont reflétés dans les notes 4, 5, 9 et 13.

Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Au 30 juin 2008 et au 31 décembre 2007

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

4 Investissements à impact économique québécois

a)

	Au 30 juin 2008		Au 31 décembre 2007	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Non garantis				
Actions ordinaires	130 975	119 968	123 352	117 211
Actions privilégiées	109 109	85 821	110 271	89 135
Débentures et avances	141 944	135 569	155 788	148 144
	382 028	341 358	389 411	354 490
Garantis				
Débentures et avances	6 413	7 386	6 725	6 292
	388 441	348 744	396 136	360 782

Les ententes d'investissements à impact économique québécois peuvent comporter des clauses prévoyant des options de conversion et de rachat.

Les débentures et avances portent intérêt au taux moyen pondéré de 10,3 % (10,1 % au 31 décembre 2007) et ont une durée moyenne résiduelle de 4,57 années (4,55 années au 31 décembre 2007). Pour la quasi-totalité des débentures et avances portant intérêt, le taux d'intérêt est fixe.

b) La répartition des investissements et des engagements par secteur d'activité s'établit comme suit :

Secteur d'activité	Au 30 juin 2008					Engagement total \$
	Investissements, au coût \$	Plus-value (moins-value) non réalisée \$	Juste valeur \$	Fonds engagés mais non déboursés* \$	Cautions* \$	
Investissements majeurs et rachats d'entreprises	81 533	(4 560)	76 973	19 140	-	96 113
Capital de développement	58 800	672	59 472	1 600	-	61 072
Coopératives et régions ressources	116 953	(6 762)	110 191	28 572	-	138 763
Capital de risque – Technologies de l'information et communications	74 951	(4 507)	70 444	21 468	-	91 912
Capital de risque – Santé	56 204	(24 540)	31 664	8 190	-	39 854
Total	388 441	(39 697)	348 744	78 970	-	427 714

Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Au 30 juin 2008 et au 31 décembre 2007

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Secteur d'activité	Au 31 décembre 2007					Engagement total \$
	Investissements, au coût \$	Plus-value (moins-value) non réalisée \$	Juste valeur \$	Fonds engagés mais non déboursés* \$	Cautions* \$	
Investissements majeurs et rachats d'entreprises	91 910	(300)	91 610	4 944	-	96 554
Capital de développement	53 761	(990)	52 771	7 400	-	60 171
Coopératives et régions ressources	120 216	(13 575)	106 641	29 918	-	136 559
Capital de risque – Technologies de l'information et communications	71 377	1 119	72 496	22 118	-	94 614
Capital de risque – Santé	58 872	(21 608)	37 264	9 243	-	46 507
Total	396 136	(35 354)	360 782	73 623	-	434 405

* Les fonds engagés mais non déboursés et les cautions n'apparaissent pas à l'actif.

c) Les fonds engagés mais non déboursés représentent les investissements qui ont déjà été convenus et pour lesquels des montants ont été engagés par la Société mais non encore déboursés à la date du bilan. Les débours futurs sont assujettis au respect de certaines conditions. En supposant que les conditions seront respectées, l'échéancier estimé des paiements exigibles au cours des prochains exercices se terminant les 31 décembre est le suivant :

	\$
2008 (période de 6 mois)	48 966
2009	20 090
2010	4 000
2011	5 914
	78 970

Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Au 30 juin 2008 et au 31 décembre 2007

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

5 Placements

a) Répartition des placements par instrument

	Au 30 juin 2008		Au 31 décembre 2007	
	Coût non amorti \$	Juste valeur \$	Coût non amorti \$	Juste valeur \$
Obligations				
Fédérales	87 231	87 580	87 196	87 179
Provinciales ou garanties	105 032	105 414	102 049	102 026
Institutions financières	62 453	62 121	60 546	59 815
Sociétés	38 124	38 031	34 974	34 948
Organismes supranationaux	2 011	2 026	2 012	1 995
	294 851	295 172	286 777	285 963
Actions privilégiées	16 470	14 116	15 321	13 959
Parts de fonds de fonds de couverture	15 000	15 560	15 000	15 628
Contrats de change *	-	(251)	-	-
Total	326 321	324 597	317 098	315 550

* Les contrats de change ont une durée de trois mois. Voir la note 13 pour plus de détails.

b) Répartition des obligations par échéance

Échéance	Au 30 juin 2008			
	Moins de 1 an \$	De 1 an à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Coût non amorti	2 524	173 688	118 639	294 851
Valeur nominale	2 500	172 151	118 520	293 171
Juste valeur	2 519	173 437	119 216	295 172
Taux moyen nominal *	4,00 %	4,49 %	4,61 %	4,54 %
Taux moyen effectif	4,07 %	4,18 %	4,53 %	4,33 %
Échéance	Au 31 décembre 2007			
	Moins de 1 an \$	De 1 an à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Coût non amorti	-	195 921	90 856	286 777
Valeur nominale	-	194 819	90 894	285 713
Juste valeur	-	194 564	91 399	285 963
Taux moyen nominal *	s.o.	4,64 %	4,62 %	4,64 %
Taux moyen effectif	s.o.	4,39 %	4,61 %	4,46 %

* La quasi-totalité des obligations sont à taux d'intérêt fixe.

Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Au 30 juin 2008 et au 31 décembre 2007

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

6 Comptes débiteurs

	Au 30 juin 2008 \$	Au 31 décembre 2007 \$
Intérêts à recevoir sur les placements	3 333	2 880
Intérêts à recevoir sur les investissements	2 076	2 035
Taxes de vente à recevoir	804	468
Placements à recevoir	8 011	-
Souscriptions et droits d'adhésion à recevoir	102	-
Autres comptes débiteurs	1 838	1 679
	<hr/>	<hr/>
	16 164	7 062
	<hr/>	<hr/>

7 Comptes créditeurs et charges à payer

	Au 30 juin 2008 \$	Au 31 décembre 2007 \$
Services aux actionnaires	494	674
Placements à payer	8 002	-
Rachats d'actions ordinaires à payer	-	15
Autres comptes créditeurs et charges à payer	803	560
	<hr/>	<hr/>
	9 299	1 249
	<hr/>	<hr/>

8 Capitaux propres

Capital-actions autorisé

La Société est autorisée à émettre des actions ordinaires et des fractions d'action ordinaire, sans valeur nominale, participatives, avec droit de vote et droit d'élire deux représentants au conseil d'administration, rachetables sous réserve de certaines conditions prévues par la loi, de façon à ce que le capital s'accroisse d'au plus 150 M\$ par année.

Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Au 30 juin 2008 et au 31 décembre 2007

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

À compter de la période de capitalisation qui suivra celle à la fin de laquelle la Société aura atteint pour la première fois une capitalisation d'au moins 1 milliard de dollars, la Société pourra recueillir, par période de capitalisation, le moins élevé de 150 M\$ et du montant correspondant à la réduction du capital versé attribuable à l'ensemble des actions et des fractions d'actions qui auront été rachetées ou achetées de gré à gré par la Société au cours de la période de capitalisation précédente.

Chaque période de capitalisation, d'une durée de 12 mois, débute le 1er mars de chaque année. La limite pour la période de capitalisation se terminant le 28 février 2009 est de 150 M\$. Au 30 juin 2008, cette limite est respectée.

Capital-actions émis et payé	Au 30 juin 2008 \$	Au 31 décembre 2007 \$
85 229 385 actions ordinaires (74 097 440 au 31 décembre 2007)	860 420	750 345

Au cours de la période, la Société a émis 11 225 375 actions ordinaires (10 117 487 pour l'exercice 2007) en contrepartie de 111,0 M\$ en espèces (101,8 M\$ pour l'exercice 2007).

Au cours de la période, la Société a racheté 93 430 actions ordinaires (159 535 pour l'exercice 2007) en contrepartie de 0,9 M\$ en espèces (1,6 M\$ pour l'exercice 2007).

Ces données ne tiennent pas compte des demandes de rachat effectuées dans les 30 jours suivant la date de souscription.

Le surplus d'apport provient de l'excédent de la valeur d'émission des actions et le prix payé lors de leur rachat.

Modalités de rachat

Une action ordinaire ou une fraction d'action ordinaire n'est rachetable par la Société que dans les cas suivants :

- à la demande de la personne qui l'a acquise de la Société depuis au moins sept ans;
- à la demande d'une personne à qui une telle action ou fraction d'action a été dévolue par succession;
- à la demande de la personne qui l'a acquise de la Société si elle lui en fait la demande par écrit dans les 30 jours de la date de souscription;

Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Au 30 juin 2008 et au 31 décembre 2007

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

- à la demande d'une personne qui l'a acquise de la Société si elle est déclarée atteinte d'une invalidité mentale ou physique grave et permanente qui la rend inapte à poursuivre son travail.

De plus, la Société pourra acheter de gré à gré une action ordinaire ou une fraction d'action ordinaire dans les cas où la mesure est prévue par une politique adoptée par le conseil d'administration et approuvée par le ministre des Finances.

Le prix de rachat des actions ordinaires est fixé deux fois l'an, à des dates distantes de six mois, par le conseil d'administration de la Société sur la base de la valeur de la Société déterminée selon les états financiers vérifiés.

Crédit d'impôt

L'achat d'actions de la Société donne droit à l'investisseur de recevoir un crédit d'impôt non remboursable, applicable à l'impôt du Québec seulement, pour un montant égal à :

Pour les achats avant le 24 mars 2006 : crédit d'impôt de 50 %, maximum de 1 250 \$.

Pour les achats du 24 mars 2006 au 9 novembre 2007 : crédit d'impôt de 35 %, maximum de 875 \$.

Pour les achats après le 9 novembre 2007 : crédit d'impôt de 50 %, maximum de 2 500 \$.

À compter de novembre 2008, certains détenteurs d'actions émises par la Société deviendront admissibles à un rachat selon les modalités prévues au prospectus, représentant un maximum de 76,8 M\$ au prix actuel de 9,83 \$ l'action. Un investisseur qui retire une partie ou la totalité de ses actions dans le cadre d'un rachat après sept ans de détention, ne pourra plus se prévaloir du crédit d'impôt pour toute souscription dont le crédit d'impôt serait applicable à l'année d'imposition en cours ou à une année d'imposition subséquente.

9 Information concernant le capital

L'objectif de la Société dans la gestion du capital est la disponibilité de liquidités suffisantes pour effectuer des investissements en ligne avec sa mission et faire face aux demandes de rachats de ses actions par les actionnaires. Le capital de la Société est composé des capitaux propres.

La Société n'est pas assujettie à d'autres règles concernant son capital autres que celles régissant l'émission et le rachat de ses actions tel qu'il est mentionné à la note 8.

La Société a comme politique de réinvestir les revenus annuels générés par ses opérations et de ne pas verser de dividendes à ses actionnaires afin d'augmenter son capital disponible à l'investissement et de créer une plus-value pour les actions.

Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Au 30 juin 2008 et au 31 décembre 2007

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

10 Impôts sur les bénéfices

La Société est assujettie à l'impôt fédéral et à l'impôt provincial du Québec sur ses bénéfices.

a) Les impôts sur les bénéfices se détaillent comme suit :

	30 juin 2008	30 juin 2007
	\$	\$
Impôts exigibles	897	(1 642)
Impôts futurs	(1 052)	(3 680)
	<u>(155)</u>	<u>(5 322)</u>

b) Le taux réel d'imposition sur les bénéfices diffère du taux de base pour les raisons suivantes :

	30 juin 2008	30 juin 2007
	\$	\$
Impôts selon le taux d'imposition de base combiné de 39,40 % (39,02 % au 30 juin 2007)	(1 844)	(7 703)
Écarts permanents entre le bénéfice avant impôts sur les bénéfices et le revenu imposable et autres éléments	1 689	2 381
	<u>(155)</u>	<u>(5 322)</u>

c) Les impôts futurs comprennent les éléments suivants :

	Au 30 juin 2008	Au 31 décembre 2007
	\$	\$
Actifs d'impôts futurs		
Moins-value non réalisée sur les investissements à impact économique québécois et les placements	8 606	7 498
Primes sur les obligations	529	494
Pertes fiscales reportées	41	140
Autres	69	61
	<u>9 245</u>	<u>8 193</u>
Passifs d'impôts futurs		
Logiciels	(21)	(21)
	<u>9 224</u>	<u>8 172</u>

Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Au 30 juin 2008 et au 31 décembre 2007

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

11 Flux de trésorerie

La variation des éléments hors caisse du fonds de roulement s'établit comme suit :

	30 juin 2008	30 juin 2007
	\$	\$
Augmentation des comptes débiteurs	(1 019)	(1 184)
Diminution (augmentation) des impôts sur les bénéfices	2 943	(2 263)
Diminution des comptes créditeurs et charges à payer	(188)	(193)
	<hr/>	<hr/>
	1 736	(3 640)
	<hr/>	<hr/>

12 Opérations entre apparentés

Les principales ententes entre la Société et les sociétés du Mouvement des caisses Desjardins sont les suivantes :

- La Société a retenu les services de Desjardins Capital de risque (« DCR ») et l'a mandatée pour qu'elle assure la gestion et l'exploitation complète de la Société, conformément aux stratégies et aux objectifs approuvés par le conseil d'administration. La convention de gestion intervenue entre DCR et la Société est en vigueur pour un terme initial de dix ans, à moins que les parties ne conviennent d'y mettre fin d'un commun accord. Par la suite, elle sera renouvelée automatiquement pour des termes de cinq ans à moins que l'une ou l'autre des parties, sur préavis écrit d'au moins 18 mois, ne décide d'y mettre fin.

En vertu de cette convention, la Société s'est engagée à verser annuellement des honoraires de gestion équivalant à 3 % de la valeur nette moyenne annuelle des actifs de la Société, déduction faite de tout montant à payer pour l'acquisition de placements. Ce pourcentage sera diminué à 2,5 % à compter de l'exercice suivant celui où la valeur nette des actifs de la Société aura atteint 750 M\$. Ce seuil ayant été atteint au cours du présent exercice, les honoraires de gestion seront de 2,5% dès 2009. Un ajustement aux honoraires de gestion de la Société est apporté afin d'éviter la double facturation liée à la participation de la Société dans certains fonds.

- La Société a confié à Fiducie Desjardins les rôles de registraire et d'administrateur relativement aux transactions effectuées par les actionnaires. La durée de la convention est de deux ans à compter du 1er janvier 2008.

Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Au 30 juin 2008 et au 31 décembre 2007

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

- La Société a confié à la Fédération des caisses Desjardins du Québec les activités relatives à la distribution de ses actions dans le réseau des caisses Desjardins. La durée de cette convention est de un an, à moins que les parties ne conviennent d'y mettre fin. Elle sera renouvelée, d'année en année, aux mêmes conditions, à moins d'un préavis écrit de trois mois donné par l'une ou l'autre des parties.

La Société est apparentée au Mouvement des caisses Desjardins. Dans le cours normal de ses activités, la Société a conclu des opérations avec d'autres entités du Mouvement des caisses Desjardins. Toutes ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange :

	Au 30 juin 2008 \$	Au 31 décembre 2007 \$
Bilans		
Caisse centrale Desjardins		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	132 598	23 143
Moins-value sur contrats de change	251	-
Intérêts à recevoir sur les placements	827	22
Capital Desjardins		
Placements	3 409	19 652
Desjardins Capital de développement (Fonds régionaux)		
Comptes créditeurs et charges à payer	2	151
Desjardins Capital de risque		
Comptes débiteurs	18	-
Comptes créditeurs et charges à payer	-	77
Desjardins Gestion internationale d'actifs		
Placements	15 560	15 628
Fédération des caisses Desjardins du Québec		
Comptes créditeurs et charges à payer	439	80
Fiducie Desjardins		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 516	1 321
Comptes créditeurs et charges à payer	494	674
Valeurs mobilières Desjardins		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 758	13 658

Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Au 30 juin 2008 et au 31 décembre 2007

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

	30 juin 2008	30 juin 2007
	\$	\$
Résultats		
Caisse centrale Desjardins		
Intérêts et dividendes sur les placements	1 326	219
Gain à la cession de placements	28	-
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée sur les placements	(251)	-
Capital Desjardins		
Perte à la cession de placements	(103)	-
Intérêts et dividendes sur les placements	224	525
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée sur les placements	(4)	(393)
Desjardins Capital de risque		
Frais de gestion	11 713	9 896
Desjardins Gestion internationale d'actifs		
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée sur les placements	(68)	339
Fédération des caisses Desjardins du Québec		
Intérêts et dividendes sur les placements	26	-
Frais d'exploitation	162	201
Fiducie Desjardins		
Intérêts et dividendes sur les placements	(4)	44
Services aux actionnaires	835	740
Valeurs mobilières Desjardins		
Intérêts et dividendes sur les placements	206	82

13 Instruments financiers et risques associés

Juste valeur

La juste valeur des comptes débiteurs, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et des comptes créditeurs et charges à payer est comparable à leur valeur comptable en raison des courtes échéances en cause.

Risque de marché

Il s'agit ici d'un risque lié à la participation de la Société aux marchés financiers et, implicitement, à l'évolution de l'économie en général. Il est lié à l'incidence de l'évolution des marchés financiers sur la valorisation des actifs détenus par la Société. Les différents risques de marché ayant une incidence directe sur la Société sont :

Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Au 30 juin 2008 et au 31 décembre 2007

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Risque de taux d'intérêt

La variation des taux d'intérêt a des répercussions importantes sur la valeur au marché des titres à revenus fixes détenus en portefeuille qui représentent 295,1 M\$ au 30 juin 2008 (286,0 M\$ au 31 décembre 2007). Ainsi, une hausse de 1 % des taux d'intérêt aurait eu comme incidence une baisse de 9,8 M\$ du bénéfice net représentant une baisse de 1,2 % du prix de l'action de la Société au 30 juin 2008 (8,3 M\$ pour 1,2 % au 31 décembre 2007). De même, une baisse de 1 % des taux d'intérêt aurait eu l'effet contraire et aurait entraîné la hausse du bénéfice net de 10,4 M\$ représentant une hausse de 1,3 % du prix de l'action (8,7 M\$ pour 1,3 % au 31 décembre 2007). Compte tenu que la Société prévoit conserver ses titres à revenus fixes jusqu'à échéance, l'effet à long terme des taux d'intérêt sur les résultats devrait être limité.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie portent intérêt au taux moyen pondéré de 3,12 % (taux moyen pondéré de 4,11 % au 31 décembre 2007); les comptes débiteurs et les comptes créditeurs et charges à payer ne portent pas intérêt.

Risque de marchés boursiers

Les marchés boursiers, selon leur évolution, ont une double incidence pour la Société. En effet, en plus de toucher de façon directe l'évaluation au marché des actions cotées, ils peuvent modifier l'évaluation de certaines sociétés fermées détenues en portefeuille.

Au 30 juin 2008, les portefeuilles de placements et d'investissements comptaient 17 entreprises cotées pour une valeur de 20,5 M\$ (19 entreprises d'une valeur de 23,6 M\$ au 31 décembre 2007). Ainsi, une hausse ou une baisse de 10% des marchés boursiers aurait eu comme incidence une augmentation ou une diminution du bénéfice net de la Société de 1,5M\$ respectivement.

Avec l'approche globale utilisée par la Société pour la gestion de ses actifs, l'incidence de ces risques et leur complémentarité sont pris en considération au moment du choix de la répartition globale d'actif.

Risque de devise

L'évolution de la devise influe sur plusieurs des entreprises avec lesquelles la Société est associée. L'incidence nette d'une appréciation de la devise canadienne n'est cependant pas nécessairement toujours négative pour ces entreprises. Alors qu'elle peut se révéler dommageable pour certaines sociétés exportatrices, elle peut se révéler positive pour les sociétés dont une partie importante des intrants sont importés ou pour les sociétés profitant de cette occasion pour acquérir des équipements visant à bonifier leur productivité à terme.

Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Au 30 juin 2008 et au 31 décembre 2007

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

De plus, l'évolution de la devise influe sur la juste valeur des investissements évalués tout d'abord en devise étrangère puis convertis en dollars canadiens au taux de change courant. Ces investissements dont la valeur varie en fonction des fluctuations du dollar américain représentent une juste valeur de 36,2 M\$ au 30 juin 2008, comparativement à 38,1 M\$ au 31 décembre 2007.

La Société a implanté au 1er janvier 2008 une stratégie de couverture systématique du risque de devise relatif aux investissements existants dont l'horizon de sortie est de plus de 12 mois, ainsi que pour toute nouvelle position en devise étrangère. Une marge de crédit de 5 M\$ à été accordée à la Société pour ses transactions sur contrats de change. Au 30 juin 2008, la Société détient des contrats de change en vertu desquels elle devra livrer 28 M\$ US.

L'exposition nette de la Société au dollar américain est donc de 7 M\$ US (38,6 M\$ US au 31 décembre 2007). Pour chaque appréciation de 0,01 \$ du dollar canadien vis-à-vis du dollar américain, la Société perd 70 k\$ alors qu'elle gagne 70 k\$ pour chaque dépréciation de 0,01 \$ (respectivement 386 k\$ et 386 k\$ au 31 décembre 2007).

Risque de crédit et de contrepartie

De par sa mission d'investissement en capital de risque, la Société est exposée au risque de crédit lié au risque de pertes financières d'une entreprise associée. En diversifiant ses investissements par secteur d'activité, par stade de développement et par type d'instrument financier, et en limitant le risque potentiel lié à chaque entreprise individuelle, la Société restreint la volatilité de son portefeuille liée à la réalisation possible d'événements négatifs.

Dans la quasi-totalité des cas, la Société n'exige pas de garanties pour limiter le risque de crédit sur ses prêts. L'obtention de garanties contrevient aux règles d'admissibilité des investissements présentées à la note 1.

Les investissements sont répartis entre les cotes 1 à 5 selon des ratios financiers. Par la suite, les entreprises se retrouvant avec une cote 5 selon les ratios sont révisées mensuellement selon des critères qualitatifs prédéfinis afin de répartir les entreprises entre les cotes 5, 6 et 7.

Les investissements à impact économique québécois sont répartis par cote de risque dans les proportions suivantes (montants à la juste valeur) :

		Au	Au
		30 juin	31 décembre
		2008	2007
		\$	\$
1 à 4	Risque faible à plus élevé que la moyenne	251 105	261 988
5	À risque	86 396	84 404
6 et 7	À haut risque et en insolvabilité	11 243	14 390

Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Au 30 juin 2008 et au 31 décembre 2007

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Pour le portefeuille de placements, ces risques sont gérés par le biais d'une diversification de plusieurs émetteurs ayant une cote de crédit équivalente à la cote BBB de Standard & Poor's ou DBRS ou mieux. Le risque de contrepartie est quant à lui limité au très court terme et est lié à la contrepartie de la Société lors de transactions au comptant, de même qu'au moment des opérations d'achat-rachat.

La concentration dans les 5 plus importants investissements et les 5 plus importants placements est la suivante (les pourcentages sont basés sur la juste valeur des actifs) :

	Au 30 juin 2008		Au 31 décembre 2007	
	% de la catégorie d'actif	% de l'actif net	% de la catégorie d'actif	% de l'actif net
Investissements à impact économique québécois	20,8	8,6	33,2	16,3
Placements *	53,6	20,8	53,8	26,0

* Les émetteurs gouvernementaux représentent 89,5 % (42,2 % au 31 décembre 2007) des cinq plus importants émetteurs ou contreparties du portefeuille de placements.

Pour les contrats de change, le risque de contrepartie est faible compte tenu des montants en jeu et de la contrepartie au contrat qui est la Caisse Centrale Desjardins.

Risque de liquidité

Pour pallier les besoins de liquidités liés aux rachats d'actions et aux engagements en investissements à impact économique québécois, la Société se doit de conserver des actifs liquides afin d'éviter d'être dépendante des marchés et ainsi de devoir effectuer des transactions à des moments qui ne sont pas opportuns. Avec des placements liquides qui devraient représenter à terme 36 % des actifs sous gestion et avec l'approche de gestion choisie faisant en sorte que l'échéance moyenne des actifs est égale à l'échéance moyenne des sorties de fonds prévues, la Société peut affirmer que son mode de gestion tient compte de ce risque.

14 Relevé du coût des investissements à impact économique québécois

Le relevé du coût des investissements à impact économique québécois accompagné d'un rapport des vérificateurs est présenté distinctement de ces états financiers et est disponible au siège social de la Société, sur son site Internet et sur SEDAR.